



Agir vite pour le bien des animaux !



Vous avez trouvé un animal ? www.animal-trouve.ch

Plusieurs méthodes vous permettent d'informer le bureau cantonal responsable et d'accomplir votre obligation légale d'annonce :

- remplir le formulaire papier annexé et l'envoyer par poste ou fax.
- remplir le formulaire électronique disponible sur www.animal-trouve.ch.
- téléphoner au numéro **0848 848 820** (tarif local, disponible 7 jours/7, 24 h/24).



Vous avez perdu votre animal ? www.animal-perdu.ch

Plusieurs méthodes vous permettent d'annoncer la disparition de votre animal et vérifier si celui-ci a déjà été retrouvé :

- remplir le formulaire papier annexé et l'envoyer par poste ou fax,
- remplir le formulaire électronique disponible sur www.animal-perdu.ch,
- téléphoner au numero **0900 848 820** (Frs. 2.13/min ; disponible 7 jours/7, 24 h/24).

Ensuite consultez la liste des animaux trouvés sur www.animal-trouve.ch.



Vous souhaitez adopter un animal ? www.animal-sans-foyer.ch

- Consultez la liste des animaux en attente d'adoption sur www.animal-sans-foyer.ch.
- Prenez contact avec le refuge, afin de rencontrer l'animal.

L'adoption n'est possible que si de bonnes conditions de détention sont garanties. Si vous devez vous séparer de votre animal, contactez la SPA la plus proche.



tierdatenbank.ch
Base de données suisse pour animaux
Lohwisstrasse 32, 8123 Ebmatingen
Tél. 0848 848 620, Fax 0848 848 720